

Annexe 87 : Les ordres donnés aux milices *Interahamwe* selon Jean Kambanda, Premier ministre du Gouvernement intérimaire

Audition Jean Kambanda, TPIR, T2-K7-68, 20 mai 1998.

« R. Non, je ne sais pas quelles étaient les consignes qui leur avaient été données, mais le fait qu'ils aient été formés militairement ça c'est un fait, ça j'en ai la preuve qu'ils ont été militairement formés, et le fait qu'ils étaient dans la rue dès les premières heures après l'annonce du décès du président Habyarimana, c'est un fait. Le fait qu'ils soient intervenus dans les massacres, en tout cas dans les premières heures des massacres, ça aussi c'est un fait. Mais de qui ils recevaient les ordres, ça je ne le sais pas. (...) Ça m'a quand même surpris, je savais qu'ils avaient été formés, etc., mais de les voir aussi mobilisés et relativement organisés, ça m'a quand même surpris.

Q. Est-ce que vous croyez que les groupes des *Interahamwe* auraient pu avoir l'autonomie de prendre des mesures aussi drastiques sans recevoir l'accord de leurs autorités ?

R. Je n'y crois pas dans la mesure où, si on regarde la hiérarchie des *Interahamwe*, ça ne pouvait pas venir de leur président qui était un Tutsi, donc à la limite lui-même sujet à surveillance, donc ça ne pouvait pas être lui qui aurait décrété aux premières heures aux *Interahamwe* de descendre dans la rue. Deuxièmement, ça ne pouvait pas, de mon point de vue, venir de même des autres membres de la direction... Bien qu'ils étaient puissants, ils n'avaient pas suffisamment de poigne pour pouvoir mobiliser des gens au niveau où ils étaient, donc pour les faire descendre dans la rue pendant les périodes de guerre. Surtout que, si je prends le deuxième vice-président, qui était de Gitarama, le régionalisme aidant, donc je parle de Georges Rutaganda, il ne pouvait pas commander s'il n'avait pas l'appui notamment des gens qui avaient des liaisons avec les gens du Nord. Troisièmement, les militaires, dans la mesure où les militaires avaient le pouvoir, comme je viens de l'expliquer, s'il n'y avait pas un consensus entre les militaires et les *Interahamwe*, les *Interahamwe* se seraient fait chasser directement. Et ça ne me semble pas être le cas. J'ai vu qu'ils fraternisaient plutôt et qu'il n'y avait pas de conflit entre les militaires et les *Interahamwe*. Donc, c'est tous ces éléments qui me font dire qu'il y avait quelque part une coordination entre les *Interahamwe* et l'armée, et coordonnés de suffisamment haut pour avoir suffisamment de poids et pouvoir opérer.

Q. Et le niveau de coordination, vous le situez exactement à quel niveau ?

R. Moi je le situe au sommet, c'est-à-dire que je situe le niveau de coordination militaire au niveau de l'État-major et je situe le niveau de coordination des *Interahamwe* au niveau du parti politique. Au niveau de la direction du parti. (...) Non ce n'était pas un groupe autonome. Et tout au long de la période, on a bien vu que ce n'était pas un groupe autonome, c'était un groupe du parti. Comme toutes les jeunesses [inaudible], tous les partis avaient leur jeunesse, et je crois que les jeunesses répondaient effectivement au parti.

Q. Quand vous avez rencontré Mathieu Ngirumpatse justement pour lui demander d'intervenir, quelle a été sa réaction ? Est-ce qu'il paraissait surpris de votre intervention ?

R. Non, il ne m'a pas semblé surpris, j'ai eu précisément à ce moment-là, quand je l'ai rencontré, j'ai eu l'impression que c'est quelqu'un qui était conscient de son poids. Qui était bien conscient de son pouvoir, de son poids. (...) Que si vous lui posiez la question d'intervenir il vous dit qu'il réfléchira, donc... (...) C'est-à-dire que lui, le pouvoir de le faire il ne pouvait pas me le dire dans la mesure où je savais qu'il l'avait et qu'il savait que je sais. Alors, il m'a montré qu'il est capable d'intervenir, il m'a dit qu'il interviendrait. Mais je crois qu'il avait d'autres calculs, d'autres objectifs qui dépassaient peut-être le cadre de la conversation que moi je menais.

Q. Avez-vous interprété son refus d'aller aux barricades, d'aller calmer ses gens sur les barricades ?

R. Mais c'est ce que j'ai essayé de dire en parlant de larrons politiques, c'était des gens qui avaient certainement des objectifs qui allaient au-delà de la période que moi j'étais en train de vivre, parce que moi j'étais au feu, en train de vivre une période avec les moyens qui étaient les miens, alors qu'il y a des gens qui attendaient que cette période passe pour se manifester. C'est pour cela que je l'ai qualifié de larron politique. C'est parce que s'il était intervenu, probablement que la situation

aurait évolué autrement et s'il a attendu c'est qu'il avait d'autres objectifs qui ne cadraient pas nécessairement avec les objectifs qu'on m'avait donnés au niveau du gouvernement.

Q. Ok. Je vais poser la question différemment, est-ce que vous avez interprété son refus d'aller aux barricades comme une caution ?

R. Non, de sa part je n'ai jamais douté de sa caution par rapport aux *Interahamwe*. Parce que quand on a parlé des barrières, et qu'on a fait la proposition de mettre des barrières gardées uniquement par des militaires, il m'a été dit qu'il y avait des jeunes qui avaient été formés pour ça. Donc, ce qui veut dire qu'on tenait absolument à ce que les *Interahamwe* aient leur place au niveau des événements qui étaient en cours. (...)

Q. Par contre, on a vu aussi que les militaires n'avaient pas le contrôle sur les *Interahamwe* ?

R. Ils les craignaient. Ils le disaient. Oui. Ils en avaient peur. (...) Et à plusieurs reprises, ils sont intervenus, il y a eu même dans les rapports, ils en ont fait mention. Les militaires n'avaient aucun contrôle sur les *Interahamwe*.

Q. Alors, il fallait que leurs autorités soient très puissantes pour qu'ils se classent au-dessus des militaires ?

R. Oui, j'ai donné des exemples où même des officiers supérieurs se sont fait ridiculiser par les *Interahamwe*, donc c'est une opération qu'on ne peut pas, dans les cas normaux, imaginer, qu'un officier supérieur se fasse descendre d'une auto blindée par des civils en période de guerre. »